

**L'Hirondelle, Centre de Soins pour Animaux Sauvages**  
**Rapport financier exercice 2023**

Les comptes annuels de l'association ont été préparés et présentés conformément aux dispositions du règlement 2018-06 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif modifié par le règlement ENC 2020-08 du 4 décembre 2020 par le cabinet AHA Comptable.

L'année 2023 fut marquée au niveau comptable par la concrétisation du projet de Chalancon qui a entraîné une augmentation des dépenses et également une augmentation des immobilisations.

Coté dépenses, si on ne prend en compte que les dépenses courantes pour le fonctionnement de l'association, on a un montant de dépenses d'environ 547 957 euros dont la majeure partie est représentée par la masse salariale (53 %) puis les dépenses directement liées aux animaux (médicaments, nourriture,...) pour 14 %. Et en troisième place les dépenses d'énergies (9 %) qui ont fortement augmenté, principalement du à la hausse des prix de l'électricité.

En ce qui concerne les produits, la majeure partie de nos revenus de fonctionnement est représentée par les dons et les cotisations (77 %). Viennent ensuite les subventions privées (13%) et les subventions publiques qui sont, cette année encore, en légère baisse et représentent 9 % de nos produits.

Si on prend en compte tous les mouvements financiers de l'année, en tenant compte des amortissements et des charges et produits exceptionnels, le compte de résultat affiche un total de produits de 1 095 457 euros et un total de charges de 1 063 595,50 euros et laisse apparaître un excédent de 31 861,50 euros.

**Complément d'informations sur le bilan :**

Coté actif, on a une augmentation de la valeur des immobilisations principalement suite à l'achat de Chalancon.

Les créances sont constituées principalement des versements en attente des micro-dons des plateformes Lilo et Heoh, ainsi que des subventions accordées en 2023 mais pas encore totalement versées.

Au passif, on retrouve les subventions d'investissement publiques accordées les années précédentes avec leur reprises partielles.

Les dettes envers les fournisseurs correspondent aux factures qui n'avaient pas encore été réglées au 31 décembre 2023.

Les dettes fiscales et sociales sont représentées par les cotisations encore dues à la MSA et à la mutuelle et qui ont été réglées début 2024, ainsi que par des salaires versés début 2024.

Le bilan de l'exercice présente un total de 2 183 464,45 euros.

La Présidente,  
Adeline Audibert



La Trésorière,  
Laurence Tavernier



## **Association L'HIRONDELLE CENTRE DE SOINS POUR ANIMAUX SAUVAGES**

Siège social : 705 Chemin du Napoly  
69490 SAINT FORGEUX  
SIREN 414 781 856

### **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS** Exercice clos le 31 décembre 2023

## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2023

Aux Membres de l'Association,

### **OPINION**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association L'HIRONDELLE CENTRE DE SOINS POUR ANIMAUX SAUVAGES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

### **FONDEMENT DE L'OPINION**

#### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

### **JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les produits d'exploitation constituent une partie importante des comptes annuels. Nous nous sommes assurés de la réalité et du correct rattachement de ces produits à l'exercice audité.

Enfin, nous avons apprécié le caractère approprié des principes comptables appliqués et la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **VERIFICATIONS SPECIFIQUES**

---

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

### **RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LA GOUVERNANCE DE L'ASSOCIATION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

---

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association L'HIRONDELLE CENTRE DE SOINS POUR ANIMAUX SAUVAGES ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

### **RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

---

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon, le 27 mai 2024

**TALENZ ARES LYON**  
Commissaire aux Comptes



**Séverine LOUBARESSE**  
Commissaire aux Comptes  
Représentant la société

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
<b>ACTIF</b>				
<b><i>Immobilisations incorporelles</i></b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et				
<b><i>Immobilisations corporelles</i></b>				
Terrains	328 168	51 495	276 673	79 239
Constructions	1 803 626	453 455	1 350 171	841 863
Installations techniques, matériel et outilla	255 699	120 854	134 845	116 237
Autres immobilisations corporelles	92 785	41 718	51 067	25 586
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
TIAP & autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				1 050
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>2 480 277</b>	<b>667 522</b>	<b>1 812 756</b>	<b>1 063 975</b>
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur comman	665		665	35 042
Créances				
Usagers et comptes rattachés	2 590		2 590	3 481
Autres créances	22 880		22 880	11 890
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	343 754		343 754	579 132
Charges constatées d'avance	820		820	662
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>370 709</b>		<b>370 709</b>	<b>630 207</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>2 850 986</b>	<b>667 522</b>	<b>2 183 464</b>	<b>1 694 182</b>

 Bilan


	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
<b>PASSIF</b>		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Ecart de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	55 000	55 000
Report à nouveau	315 723	281 658
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>31 862</b>	<b>34 065</b>
Subventions d'investissement	191 749	45 407
Provisions réglementées		
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>594 333</b>	<b>416 130</b>
Apports		
Legs et donations		
Subventions affectées		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Résultat sous contrôle		
Droit des propriétaires		
<b>AUTRES FONDS ASSOCIATIFS</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	1 608	1 614
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>1 608</b>	<b>1 614</b>
Fonds dédiés sur subventions	681 657	652 546
Fonds dédiés sur autres ressources	775 659	530 594
<b>FONDS DEDIES</b>	<b>1 457 315</b>	<b>1 183 140</b>
Emprunts obligataires convertibles		
<b>Emprunts</b>		
<b>Découverts et concours bancaires</b>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses	350	350
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	865	348
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 206	13 162
Dettes fiscales et sociales	38 477	36 775
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4 586	5 948
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	71 724	36 715
<b>DETTES</b>	<b>130 208</b>	<b>93 298</b>
Ecart de conversion - Passif		
<b>ECARTS DE CONVERSION</b>		
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>2 183 464</b>	<b>1 694 182</b>

## Compte de résultat



	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	%	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>						
Cotisations	7 285	0,91	10 892	1,21	-3 607	-33,12
<b>Ventes de biens et de services</b>	<b>4 546</b>		<b>4 446</b>		<b>99</b>	<b>2,23</b>
Ventes de biens						
Ventes de prestations services	4 546	0,57	4 446	0,50	99	2,23
<b>Produits de tiers financeurs</b>	<b>953 480</b>		<b>1 045 295</b>		<b>-91 815</b>	<b>-8,78</b>
Concours publics et subventions d'exploita	56 523	7,06	60 524	6,75	-4 001	-6,61
Vts des fondateurs ou conso. de la dot. co						
Ressources liées à la générosité du public	732 521	91,47	820 793	91,54	-88 271	-10,75
Contributions financières	164 436	20,53	163 978	18,29	458	0,28
Repr. / amort., dépréc., prov. et transferts	3 655	0,46	10 131	1,13	-6 476	-63,92
Utilisation des fonds dédiés	118 794	14,83	118 507	13,22	287	0,24
Autres produits						
Total I	1 087 760	135,82	1 189 272	132,63	-101 512	-8,54
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>						
Achats de marchandises						
Variations de stock						
Autres achats et charges externes	253 629	31,67	205 879	22,96	47 750	23,19
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés	4 810	0,60	3 862	0,43	947	24,52
Salaires et traitements	248 743	31,06	314 683	35,10	-65 940	-20,95
Charges sociales	40 775	5,09	33 997	3,79	6 779	19,94
Dotations aux amortissements et aux dépr	120 811	15,08	95 980	10,70	24 831	25,87
Dotations aux provisions						
Reports en fonds dédiés	392 969	49,07	504 257	56,24	-111 287	-22,07
Autres charges	187	0,02	100	0,01	87	87,19
Total II	1 061 925	132,60	1 158 757	129,23	-96 833	-8,36
<b>1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>25 835</b>	<b>3,23</b>	<b>30 515</b>	<b>3,40</b>	<b>-4 679</b>	<b>-15,34</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>						
De participation						
D'autres valeurs mobilières et créances de						
Autres intérêts et produits assimilés	2 202	0,27	393	0,04	1 809	460,41
Repr./ provisions, dépréciations et transfer						
Différences positives de change						
Produits nets / cessions de valeurs mob. d						
Total III	2 202	0,27	393	0,04	1 809	460,41
<b>CHARGES FINANCIERES</b>						
Dotations aux amort., aux dépréciations et						
Intérêts et charges assililées	1		2		-1	-39,91
Différences négatives de change						
Chges nettes / cessions de valeurs mob. d						
Total IV	1		2		-1	-39,91
<b>2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)</b>	<b>2 200</b>	<b>0,27</b>	<b>391</b>	<b>0,04</b>	<b>1 810</b>	<b>463,33</b>
<b>3. RESULTAT COURANT avant imp</b>	<b>28 036</b>	<b>3,50</b>	<b>30 905</b>	<b>3,45</b>	<b>-2 870</b>	<b>-9,29</b>

## Compte de résultat



	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	%	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>						
Sur opérations de gestion	1 837	0,23	297	0,03	1 540	518,45
Sur opérations en capital						
Reprises provisions, dép., et transferts de	3 658	0,46	4 650	0,52	-992	-21,33
<b>Total V</b>	<b>5 495</b>	<b>0,69</b>	<b>4 947</b>	<b>0,55</b>	<b>549</b>	<b>11,09</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>						
Sur opérations de gestion	1 670	0,21	1 787	0,20	-118	-6,59
Sur opérations en capital						
Dot. amortissements, aux dépréciations et						
<b>Total VI</b>	<b>1 670</b>	<b>0,21</b>	<b>1 787</b>	<b>0,20</b>	<b>-118</b>	<b>-6,59</b>
<b>4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-</b>	<b>3 826</b>	<b>0,48</b>	<b>3 159</b>	<b>0,35</b>	<b>666</b>	<b>21,10</b>
Participation des salariés aux résultats (VI Impôts sur les bénéfices (VIII))						
<b>Total des produits (I + III + V)</b>	<b>1 095 457</b>	<b>136,78</b>	<b>1 194 612</b>	<b>133,23</b>	<b>-99 155</b>	<b>-8,30</b>
<b>Total des charges (II + IV + VI + VII</b>	<b>1 063 596</b>	<b>132,80</b>	<b>1 160 547</b>	<b>129,43</b>	<b>-96 952</b>	<b>-8,35</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>31 862</b>	<b>3,98</b>	<b>34 065</b>	<b>3,80</b>	<b>-2 203</b>	<b>-6,47</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES E</b>						
Dons en nature	557				557	
Prestations en nature	7 037		1 677		5 361	319,74
Bénévolat	70 345		204 898		-134 553	-65,67
<b>TOTAL</b>	<b>77 939</b>		<b>206 575</b>		<b>-128 636</b>	<b>-62,27</b>
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS</b>						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite	557				557	
Prestations en nature	7 037		1 677		5 361	319,74
Personnel bénévole	70 345		204 898		-134 553	-65,67
<b>TOTAL</b>	<b>77 939</b>		<b>206 575</b>		<b>-128 636</b>	<b>-62,27</b>



# *ANNEXES*

Désignation de l'association : L'HIRONDELLE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 2 183 464 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 31 862 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 08/04/2024 par les dirigeants de l'association.

## **Description de l'objet social, des activités ou missions sociales réalisées et des moyens mis en oeuvre**

L'Hirondelle Centre de Soins pour Animaux Sauvages a pour but principal de recueillir et de soigner les oiseaux et autres animaux sauvages, blessés, malades, affaiblis ainsi que les juvéniles, en vue de les relâcher dans des sites appropriés. Le Centre de Soins participe au suivi sanitaire de la faune sauvage. Il peut également organiser ou apporter sa participation à des formations ou des études concernant la faune sauvage ou son environnement, ainsi qu'à des évènements permettant la sensibilisation du public.

## **Règles générales**

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2018-06 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif modifié par le règlement ANC 2020-08 du 04 Décembre 2020.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

## **Immobilisations corporelles et incorporelles**

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

**Règles et méthodes comptables****Amortissements**

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Aménagements des terrains : 50 ans
- \* Constructions : 10 à 50 ans
- \* Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- \* Installations techniques : 5 à 10 ans
- \* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- \* Matériel de transport : 5 ans
- \* Matériel de bureau : 3 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 3 à 8 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

**Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

**Provisions**

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

**Produits et charges exceptionnels**

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

**Engagement de retraite**

La convention collective de l'association prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,65 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88-90)

## Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
- Terrains	122 668	205 500		328 168
- Constructions sur sol propre	805 527	506 924		1 312 451
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions	419 844	71 330		491 175
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	209 933	45 766		255 699
- Installations générales, agencements aménagement divers	6 296			6 296
- Matériel de transport	27 058	919		27 977
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	18 309	40 203		58 512
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>1 609 636</b>	<b>870 642</b>		<b>2 480 277</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	1 050		1 050	
<b>Immobilisations financières</b>	<b>1 050</b>		<b>1 050</b>	
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>1 610 686</b>	<b>870 642</b>	<b>1 050</b>	<b>2 480 277</b>

 Notes sur le bilan


Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<b>Ventilation des augmentations</b>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		870 642		870 642
Apports				
Créations				
Réévaluations				
<b>Augmentations de l'exercice</b>		<b>870 642</b>		<b>870 642</b>
<b>Ventilation des diminutions</b>				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			1 050	1 050
Scissions				
Mises hors service				
<b>Diminutions de l'exercice</b>			<b>1 050</b>	<b>1 050</b>

#### Amortissements des immobilisations

Les agencements du terrain ont été amortis.

 Notes sur le bilan


	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
- Terrains	43 429	8 066		51 495
- Constructions sur sol propre	161 100	40 524		201 624
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	222 409	29 422		251 831
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	93 697	27 157		120 854
- Installations générales, agencements aménagements divers	2 796	1 600		4 396
- Matériel de transport	12 904	5 451		18 356
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	10 376	8 590		18 966
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>546 711</b>	<b>120 811</b>		<b>667 522</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>546 711</b>	<b>120 811</b>		<b>667 522</b>

## Actif circulant

### Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 26 289 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 590	2 590	
Autres	22 880	22 880	
Charges constatées d'avance	820	820	
<b>Total</b>	<b>26 289</b>	<b>26 289</b>	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

### Produits à recevoir

	Montant
Charges sociales - produits à recev	40
<b>Total</b>	<b>40</b>

## Fonds propres

Tableau de variation des fonds propres

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommatio	A la clôture
Fonds propres sans droit de re					
Fonds propres avec droit de re					
Ecart de réévaluation					
Réserves	55 000	34 065		34 065	55 000
Report à Nouveau	281 658		34 065		315 723
Excédent ou déficit de l'exercic	34 065	-34 065	31 862		31 862
<b>Situation nette</b>	<b>370 723</b>		<b>65 926</b>	<b>34 065</b>	<b>402 585</b>
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	45 407		146 342		191 749
Provisions réglementées					
Droits de propriétaires (Commo					
<b>TOTAL</b>	<b>416 130</b>		<b>212 268</b>	<b>34 065</b>	<b>594 333</b>

## Provisions

 Notes sur le bilan


Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercic	Dotations de l'exercic	Reprises utilisées de l'exercic	Reprises non utilisée de l'exercic	Provisions à la fin de l'exercic
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	1 614		6		1 608
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
<b>Total</b>	<b>1 614</b>		<b>6</b>		<b>1 608</b>
<b>Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :</b>					
Exploitation			6		
Financières					
Exceptionnelles					

## Dettes

### Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 129 343 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	350			350
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 206	14 206		
Dettes fiscales et sociales	38 477	38 477		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4 586	4 586		
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance	71 724	71 724		
<b>Total</b>	<b>129 343</b>	<b>128 993</b>		<b>350</b>
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

### Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	4 654
Honoraires np	2 344
Dettes provis. pr congés à payer	11 936
Charges sociales s/congés à payer	1 238
<b>Total</b>	<b>20 171</b>

### Comptes de régularisation

#### Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Locations mobilières d'avance	820		
<b>Total</b>	<b>820</b>		

#### Produits constatés d'avance

	Produits d'Exploitations	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	71 724		
<b>Total</b>	<b>71 724</b>		

 Notes sur le compte de résultat**Charges et produits d'exploitation et financiers**

---

Rémunération des commissaires aux comptes

**Commissaire aux comptes Titulaire**

Honoraire de certification des comptes : 4 687 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Subventions d'exploitation

Les subventions d'investissements proviennent du Conseil Régional Auvergne Rhone Alpes, des Conseils Départementaux Rhone , Loire et Drôme , de la Métropole de Lyon, des Communautés de Communes Saônes Beaujolais, Vallée du Garon, de la Commuanuté d'Agglomération de l'Ouest Rhodanien et de plusieurs communes.

Les contributions financières d'organismes privés proviennent principalement de la Fondation Brigitte Bardot, de la SPA de Lyon et du Sud Est , du safari de Peaugres, de la Fondation 30 Millions d'amis et du CNDA de Chalancon.


**Autres informations**

**Engagements de retraite**


---

Part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 1 608 euros.

**Donations**


---

Détail des legs, donations et assurances-vie

	<b>Montant</b>
<b>PRODUITS</b>	
Montant perçu au titre d'assurances-vie	17 548
Montant de la rubrique de produits "Legs ou donations" définie à l'article 213-9	
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	52 663
<b>CHARGES</b>	
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Dotations aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	
<b>Solde de la rubrique</b>	<b>70 211</b>


**Autres informations**


Fonds dédiés

Ressources provenant de la générosité du public

	A l'ouvertur de l' exercice	Reports  A	Utilisations  Montant global B	Utilisations  Dont rembours.	Transferts  C	A la clôture de l'exerci Montant global A - B + C	A la clôture de l'exerci Dont fonds dédiés
Sous total							
Subventions privée	652 546	652 546	57 452		86 563	681 657	
Dons Pôle Mammif	77 654	77 654	10 470			67 184	
Dons recus en avan	29 859	29 859	29 859		32 010	32 010	
Fonds dédiées pole	216 259	216 259	8 674		256 848	464 433	
Dons dédiés assura	144 952	144 952	8 678		17 548	153 822	
Dons dédiés pole M	61 870	61 870	3 660			58 210	
Sous total	1 183 140	1 183 140	118 793		392 969	1 457 316	
<b>TOTAL</b>	<b>1 183 140</b>	<b>1 183 140</b>	<b>118 793</b>		<b>392 969</b>	<b>1 457 316</b>	

Les contributions financières ont été mises dans cette rubrique mais correspondent aux subventions d'investissements traitées comme des fonds dédiés.


**Autres informations**


## Compte de Résultat par origine et destination

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	Exercice N 31/12/2023  TOTAL	Exercice N  Dont générosité du public	Exercice N-1 31/12/2022  TOTAL	Exercice N-1  Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
1 - Produits liés à la générosité du public				
1.1 Cotisations sans contrepartie	7 285	7 285	10 892	10 892
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels	714 973	714 973	671 717	671 717
- Legs, donations et assurances-vie	17 548	17 548	149 076	149 076
- Mécénat				
1.3 Autres produits liés à la générosité du public				
2 - Produits non liés à la générosité du public				
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie	164 436		163 978	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du p	12 243		9 786	
3 - Subventions et autres concours publics	56 523		60 524	
4 - Reprises sur provisions et dépréciations	3 655		10 131	
5 - Utilisations des fonds dédiés antérieurs	118 794	118 794	118 507	118 507
<b>Total</b>	<b>1 095 457</b>	<b>858 600</b>	<b>1 194 612</b>	<b>950 192</b>
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
1 - Missions sociales				
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme	289 518	238 389	348 679	278 943
- Versements à un organisme central ou à d'a organismes agissant en France				
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'a organismes agissant à l'étranger				
2 - Frais de recherche de fonds				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	29 506	24 295	14 815	11 852
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3 - Frais de fonctionnement	230 792	190 034	196 817	157 422
4 - Dotations aux provisions et dépréciations	120 810	99 475	95 979	76 780
5 - Impôt sur les bénéfices				
6 - Reports en fonds dédiés de l'exercice	392 969	306 406	504 257	425 195
<b>Total</b>	<b>1 063 596</b>	<b>858 599</b>	<b>1 160 547</b>	<b>950 192</b>
<b>Excédent ou Déficit</b>	<b>31 862</b>	<b>1</b>	<b>34 065</b>	


**Autres informations**


B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Exercice N 31/12/2023  TOTAL	Exercice N  Dont générosité du public	Exercice N-1 31/12/2022  TOTAL	Exercice N-1  Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
1 - Contributions volontaires liées à la générosité du public				
Bénévolat	70 345	70 345	204 898	204 898
Prestations en nature	7 037	7 037	1 677	1 677
Dons en nature	557	557		
2 - Contributions volontaires non liées à la générosité du public				
Bénévolat				
Prestations en nature				
Dons en nature				
3 - Concours public en nature				
Prestations en nature				
Dons en nature				
<b>Total</b>	<b>77 939</b>	<b>77 939</b>	<b>206 575</b>	<b>206 575</b>
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
1 - Contributions volontaires aux missions sociales				
Réalisées en France	77 939		206 575	
Réalisées à l'étranger				
2 - Contributions volontaires à la recherche de fonds				
3 - Contributions volontaires au fonctionnement				
<b>Total</b>	<b>77 939</b>		<b>206 575</b>	


**Autres informations**

Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

	<b>Exercice N 31/12/2023</b>	<b>Exercice N-1 31/12/2022</b>
<b>EMPLOIS PAR DESTINATION</b>		
<b>1 - Missions sociales</b>		
1.1 Réalisées en France		
- Actions réalisées par l'organisme	238 389	278 943
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en		
1.2. Réalisées à l'étranger		
- Actions réalisées par l'organisme		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en		
<b>2 - Frais de recherche de fonds</b>		
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	24 295	11 852
2.2. Frais de recherche d'autres ressources		
<b>3 - Frais de fonctionnement</b>	190 034	157 422
<b>Total des emplois</b>	<b>452 718</b>	<b>448 217</b>
<b>4 - Dotations aux provisions et dépréciations</b>	<b>99 475</b>	<b>76 780</b>
<b>5 - Reports en fonds dédiés de l'exercice</b>	<b>306 406</b>	<b>425 195</b>
<b>EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>	<b>1</b>	
<b>Total</b>	<b>858 600</b>	<b>950 192</b>
<b>RESSOURCES PAR ORIGINE</b>		
<b>1 - Ressources liées à la générosité du public</b>		
1.1 Cotisations sans contrepartie	7 285	10 892
1.2 Dons, legs et mécénats		
- Dons manuels	714 973	671 717
- Legs, donations et assurances-vie	17 548	149 076
- Mécénats		
1.3 Autres ressources liées à la générosité du public		
<b>Total des ressources</b>	<b>739 806</b>	<b>831 685</b>
<b>2 - Reprises sur provisions et dépréciations</b>		
<b>3 - Utilisations des fonds dédiés de l'exercice</b>	<b>118 794</b>	<b>118 507</b>
<b>DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>		
<b>Total</b>	<b>858 600</b>	<b>950 192</b>

**ASSOCIATION L'HIRONDELLE  
CENTRE DE SOINS POUR ANIMAUX SAUVAGES**

Siège social : 705 Chemin du Napoly  
69490 SAINT FORGEUX  
SIREN : 414 781 856

**RAPPORT SPÉCIAL  
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES**

Assemblée générale d'approbation des comptes  
de l'exercice clos le 31 décembre 2023

**TALENZ ARES LYON**

26, rue Berjon | 69009 Lyon

Tél. : 04 72 20 10 20 | [lyon@talenz-audit.fr](mailto:lyon@talenz-audit.fr)

[www.talenz-audit.fr](http://www.talenz-audit.fr)

**RAPPORT SPÉCIAL  
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES**

Assemblée Générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023

Aux Membres de l'Association,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

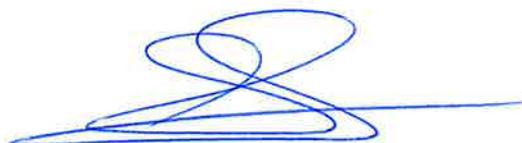
Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission.

**CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à Lyon, le 27 mai 2024.

**TALENZ ARES LYON**  
Commissaire aux Comptes**Séverine LOUBARESSE**  
Commissaire aux Comptes  
Représentant la société